



Jugement rendu sur la garde de mon fils

Par Visiteur

Moi à lisbone portugal j'ai us un fils né le six mars deux mil six à quinze heures deux minutes au 35,rue d'amiens, stains en seine st denis avec sa mère paris dix septième de profession comptable , nous nous sommes separé depuis mais je n arive pas à retrouver sa trace et je souhaiterais savoir si il y a un jugement m'interdisent de voir mon fils cordialement

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Avez vous reconnu votre fils?

Je ne peux pas savoir ce genre d'information car il n'existe pas un registre. Avez pris contact avec la mère?

Cordialement